

le droit du pape a précédé de dix siècles le prétendu droit de l'Italie, né d'hier et baptisé du nom de national, que ce droit n'a jamais été contesté par personne, ni peuple, ni roi, ni gouvernement quelconque, et enfin, que ce droit est non seulement *supernational*, mais encore qu'il est *national* pour l'Italie et *international* dans le monde. D'où il résulte clairement que les Italiannissimes font, en parlant sans cesse de ce droit, ce que font, au grand amusement des autres, ces hommes qui parlent toujours de vertu précisément parce qu'ils n'en ont pas.

Quant aux plébiscites, oh ! oh ! — Qui y croit encore ? Malheureusement pour moi, je ne me rappelle guère la classe de mathématiques que par les pensums soignés qui la suivaient toujours. Cependant, à l'honneur de mon bon vieux maître et pour sa consolation, s'il vit encore, je dois dire que j'appris de lui à faire une addition, même avec le signe *moins*. Or comme au total de ces opérations compliquées il faut, sous peine de mécomptes, maintenir le signe *moins*, de même en additionnant les votes, il faut en comptant les infailibilités civiques compter aussi les erreurs possibles et, par conséquent, admettre la possibilité et quelquefois la réalité d'une bévue. Une raison, entre autres, pour laquelle je ne crois pas plus au plébiscite qu'au suffrage universel, et pour laquelle je me plais à me bercer de cette idée que seul je peux avoir raison contre l'univers entier.

Mais venons-en au plébiscite italien ; le *Diritto*, journal officieux de la démocratie triomphante, et partant peu suspect de tendresses cléricales, nous dit qu'il représenta une *minorité* du peuple, peuple, ajoutait-il, "formé dans sa *majorité* d'ignorants, d'une classe inculte et sans éducation, guidée par l'intérêt aveugle, par le brutal besoin, instrument formidable aux mains des audacieux, des fourbes, des charlatans et des violents." Que pourrions-nous dire de plus ?

Enfin, vient l'Italie qui ne pourra jamais, d'après l'objection, rendre au pape sa souveraineté réelle.

De quelle Italie veut-on parler ? Est-ce de l'Italie *légitime* ou bien de l'Italie *réelle* ? Que ce groupe discordant de partis, tous plus ou moins sectaires, porté au pouvoir en 1859 au bout des baïonnettes étrangères et maintenu là par le patronage de l'étranger ; que ce groupe, vraie *faction*, comme on l'a dit, qui par une *fiction* opprime depuis vingt-deux ans la nation ; que ce groupe, dis-je, ne veuille pas rendre au pape ses Etats, qui pourrait s'en étonner ? Cinquante ans ils ont conspiré contre le pape ; ils ont manié et le poignard et les bombes ; esclaves des sociétés secrètes, ils n'ont d'autre patrie qu'eux-mêmes ; ils ont fait verser et le sang et les larmes du peuple italien ; ils se sont saturés de vols, de sacrilèges, de trahisons. On ne rend pas de bon gré ce qui a coûté si cher.

Mais, on l'oublie trop pour l'Italie comme pour la France, à côté de ces êtres dégénérés, il en existe d'autres et ceux-là, grâce à Dieu, sont de beaucoup les plus nombreux. Or, ces Italiens, nos frères, gémissent comme nous de voir le pape prisonnier dans Rome ; comme nous, ils entendent avec un frémissement de colère les injures, les mépris, les calomnies dont une secte abreuve chaque jour, au nom de leur patrie, notre père commun et le Christ qu'il représente. Italiens, ils ne voient point sans trembler pour leur patrie cette épée de Damoclès suspendue sur la Péninsule et ils ne contemplent point sans peur les calamités effrayantes auxquelles la question romaine les expose. Pères de famille et amis de l'ordre, ils préféreraient de beaucoup la gloire bienfaisante de la papauté aux turpitudes coûteuses d'un gouvernement athée. Dire le contraire, c'est les calomnier. Ils sont catholiques comme nous, et comme nous, ils veulent le droit du pape respecté, le droit de la liberté, de la vérité, de la conscience, et ils savent d'ailleurs que c'est là la seule source de la grandeur de l'Italie, la seule garantie de sa prospérité.

GIULIO.

## CHRONIQUE AMERICAINE

NEW-YORK, septembre 1882.

Il est ordinaire que l'automne soit la meilleure des saisons : celle où l'homme recueille le fruit de son labeur, où il remplit ses greniers, son cellier ou sa caisse.

Octobre entre tous est un mois aimé du cultivateur, du commerçant, de l'industriel et de l'ouvrier.

C'est en vain que le peuple chantera le printemps, la saison où nous entrons sera toujours mieux aimée par la masse du peuple, par celui qui s'est jeté volontairement ou involontairement dans le grand combat pour l'existence.

Nous ne vivons plus au temps de l'âge d'or ni même dans ce bon moyen âge où le poète, le troubadour, trouvait toujours son couvert mis dans la grand'salle du manoir féodal ou dans les cuisines d'un palais.

Dans cette vie à la vapeur que nous menons, nous n'avons pas une heure à consacrer à la fantaisie, au rêve. Sans un habit neuf, on n'a plus d'esprit, et la plus jolie femme, celle même qui ferait mieux les vers que Coppée.

si elle n'a pas un chapeau à la mode, verra la foule, le monde lui tourner le dos.

O tempora ! O mores !

\* \*

Tant que la campagne est belle, que l'eau de la mer est tiède, que les montagnes ont des sentiers perdus où l'on peut cueillir, deux à deux, la violette et même la rose sauvage, on ne s'aperçoit pas que son paletot, ainsi que son pantalon, ont besoin d'une reprise... à l'aiguille. La jeune fille qui fait la chasse aux papillons s'assied souvent sur son chapeau par distraction ; la jeune dame, émerveillée par un tableau champêtre, oublie quelque fois—non seulement ses amis intimes—mais la traîne de sa robe aux ronces du chemin et—cela s'est vu—la semelle de ses bottines dans l'anfractuosité du rocher qu'elle a gravi d'un pas tremblant.

Comme chacun est mal ficelé quand il rentre enfin dans la grande cité !

Quand on a passé si longtemps loin du centre où la mode a ses temples, ses dieux et ses déesses, on n'ose plus se regarder dans une glace.

Cette mantille légère qui fut si jolie au printemps, est une horreur aujourd'hui : il faudra à madame un manteau de soie fourré d'hermine. Monsieur a le frisson maintenant dans son *smil* d'été : vite, un paletot plus ample et un chapeau plus sérieux ; puis c'est le mobilier à réparer, à remplacer, le linge à renouveler, les provisions de toutes sortes, le chauffage dont il faut se pourvoir...

C'est une vraie ruine dont le riche oisif, quelquefois avare, ne peut se consoler.

Mais si le consommateur fait la grimace devant cette saignée faite à sa bourse, le producteur, le marchand et l'artisan en sont très heureux ; ils remplissent leurs poches que l'été si long avait desséchées.

Une partie de cet argent même est converti en objets de toilettes et autres accessoires, ce qui fait que la circulation de l'argent dans cette saison est énorme.

Un journal très sérieux de New-York prouvait dernièrement que dans cette ville la fabrication et l'exportation des vêtements pour les deux sexes mettaient en circulation une somme de huit milliards de dollars par an. N'est-ce pas à la fois effrayant et merveilleux ?

\* \*

L'automne ne se contente pas de nous combler de ses fruits, il nous amuse aussi avec les élections.

Pour ne parler que de l'Etat de New-York, j'ai dû forcément m'instruire sur les mérites respectifs de l'hon. Grover Cleveland et du non moins honoré juge Folger, tous deux proposés par leurs amis, assemblés en convention, comme gouverneur de ce fameux Etat qui compte plus de huit millions d'âmes.

M. Grover Cleveland est actuellement maire de la ville de Buffalo, où il fait l'admiration de ses concitoyens et même de ses concitoyennes. Tout le monde est d'accord sur ses qualités administratives, sur son honnêteté, son envie de bien faire. On ne peut lui reprocher qu'une chose : c'est d'être resté garçon malgré quarante ans sonnés et les plus belles femmes de Buffalo.

Si le beau sexe votait, il serait sûr, le cruel Cleveland, de ne jamais être gouverneur de l'Etat de New-York.

Quand au juge Folger, on sait seulement que c'est un républicain, un pur, un homme grave qui devrait porter une perruque comme les juges anglais.

La place de gouverneur ne lui siérait pas trop mal, car ce politicien a une grande expérience. Mais l'opinion est plus favorable à M. Cleveland, qui se distingue au choix des électeurs, d'abord par ce qu'il est démocrate et ensuite par ce qu'il n'appartient à aucune secte.

C'est aux électeurs à se décider sur lequel des deux leurs voix se porteront.

Les démocrates ont de grandes espérances ; ils vont marcher aux polls comme un seul homme. S'ils l'emportent dans l'Etat de New-York, rien ne les empêchera de nommer un des leurs candidats à la prochaine élection présidentielle.

Comme le disait Thiers : l'avenir est aux plus sages, et la sagesse, dans ce cas-là, c'est la discipline, la discipline encore, la discipline toujours.

ANTHONY RALPH.

## LE DEUIL DES AVOCATS

J'ai connu, dans mes courses d'élection—au profit des autres—un bon vieillard que j'appellerai le père Thoin.

Chargé d'organiser la victoire dans une des plus populeuses paroisses du district de Montréal, j'avais établi mes quartiers-généraux chez lui. On me l'avait désigné comme étant un vieux de la vieille ; sa longue expérience des hommes et des choses de sa paroisse devait m'être d'un grand secours ; sa finesse d'esprit, l'abondance de ses ressources, sa popularité, le respect qui l'entourait, tout cela ferait des merveilles.

C'était vrai.

Nous fîmes des prodiges, mais nous fûmes battus.

Le père Thoin était inconsolable. Je promis de lui envoyer souvent des journaux de la ville.

Car il lisait, chose assez rare chez les vieux cultivateurs, et il aimait cela, chose encore trop rare partout.

Il tenait à se rendre compte, il courait après le vrai. On lui citait des tours de force, d'adresse : il allait au cirque ; on parlait d'animaux étranges : il visitait les ménageries ; sa vie était une recherche continuelle, une curiosité toujours alimentée mais jamais satisfaite.

Dans sa paroisse, on l'appelait le père *la Belette*. Plût au ciel qu'il y en eût davantage de ces belettes fines, intelligentes, curieuses de voir de près, de savoir, surtout de savoir juste !

Je perdis de vue le père Thoin pendant plusieurs années : je lui envoyais toujours des journaux. Je reçus parfois de lui des lettres, écrites par sa fille, où il me demandait si c'était vrai ce que disait la gazette, à savoir que le gouvernement avait gaspillé telle somme, fait telle coche mal taillée, etc. Je répondis à chaque lettre, lui adressai force Livres Bleus.

Je ne songeais guère à lui quand je le rencontrai l'an dernier à Montréal. Il s'était rendu à l'Exposition ; il avait tout fouillé, tout vu, presque tout compris, il s'en retournait chez lui avec des trésors.

—Bonjour, père Thoin, comment vous portez-vous ?

—Alerte, et vous ?

—Très bien, je vous remercie. Et madame Thoin ?

—Pardonnez-moi, mais dites-moi donc si c'est un avocat qui passe en ce moment, là, vis-à-vis nous ?

—C'est le libraire C..., lui répondis-je.

—J'ai une question à vous faire, excusez-moi si je vous retiens, mais je voudrais bien savoir...

—Allons d'abord prendre un coup, à la santé de votre femme, de qui vous ne m'avez pas encore donné de nouvelles ; voici le Richelieu, entrons.

Nous n'avions pas fait dix pas que le vieux, me poussant du coude, me demanda :

—Et celui-ci, est-ce un avocat ?

—Mais non, c'est un huissier, maître X..., de par chez vous. Vous avez bien connu son père, j'en suis sûr...

—Ah ! interjeta le père Thoin du ton d'un homme grandement désappointé.

Nous entrâmes prendre une consommation. Le vieux ne parlait pas. Tout à coup, je me sens soufflé dans l'oreille.

—En voici un, cette fois !

—Un quoi ?

—Un avocat. Tenez, ce gros blanc, courtaud, avec une cravate blanche, et qui s'écoute parler !

—Mais non, c'est Isidore, le propriétaire de cet hôtel. Comment ! vous ne connaissez pas Isidore, le vaste, l'incomparable, l'unique Isidore ! mais il n'y a que lui à Montréal ! Vous avez vu tous les cirques, tous les musées, tous les monuments, tous les édifices de Montréal, et vous ne connaissez ni le Richelieu, ni Isidore, ni ses *cock-tails* ! Garçon, deux *cock-tails* Richelieu !

Le bonhomme avait l'air soucieux.

—Qu'avez-vous donc, père ?

—Mon cher monsieur, j'ai une question à vous faire : de quelle manière les avocats portent-ils le deuil ?

Si on m'avait demandé de quelle manière un lymphatique marche, comment un médecin dort, dans quelle clef parle un créancier, je ne serais pas resté plus ébahi que je le fus à cette singulière question.

—Mais comme tout le monde, répondis-je.

—Crêpe au chapeau ?

—Crêpe au chapeau ; il n'y a que le militaire en tenue qui le porte au bras.

Je n'étais pas absolument sûr de ce dernier point, je me risquai tout de même.

—Cravate blanche ?

—Non, cravate noire. La cravate blanche est pour le Palais, quand ces messieurs plaident.

—Habits noirs ?

—Hé oui !

—Alors, les avocats sont toujours habillés de noir ?

—Non. Pourquoi cela ? Tenez, il y en a deux devant nous ; l'un est tout en brun, l'autre tout en gris.

—Et ils n'ont pas de crêpes à leurs chapeaux !

—Mais, diantre ! pourquoi toutes ces questions, m'écriai-je ?

—Parce que... parce que... C'est bien simple. Monsieur Z..., l'avocat de la reine, est mort la semaine dernière ; j'ai lu dans ma gazette que le barreau, après avoir exprimé son chagrin de cette perte, a décidé de porter le deuil pendant un mois. Vous me montrez deux avocats...

—En voici trois autres qui entrent, lui dis-je ; l'audience est finie.

—Cela fait cinq. Eh bien, aucun d'eux n'a d'insignes de deuil ! Et les trois personnes que je vous ai désignées, les seules qui avaient des crêpes à leurs chapeaux, ne sont pas des avocats ! C'est étrange !

—Le formalisme, père ! le formalisme... et l'égoïsme ! On formule des regrets, c'est l'usage, mais on n'en ressent aucun ; voilà un avocat de parti, cela fait de la place pour d'autres. S'il en disparaissait une douzaine, et des meilleurs ! S'il se vidait six des bureaux les plus en vogue ! On a décidé de prendre le deuil, personne ne le fera. Le seuil du Palais passé, qui donc songera à faire coudre un crêpe à son chapeau, à porter des habits plus sombres, à reléguer les cravates voyantes au fond de sa commode ! Tout au plus, quelques vieux